

# Journal du Lot 10<sup>c</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TELEPHONE 31. COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE  
Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. OUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	1 fr. 25
» 2 <sup>e</sup> page	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**La situation politique à Berlin : les nationalistes aspirent au pouvoir. — Le programme des experts et les réserves des nationalistes : incompatibilité totale. — Les Alliés doivent attendre que Berlin modifie ou maintienne la situation diplomatique. — Mais que n'organisent-ils sans tarder, avec un plan de sanctions éventuelles, le contrôle rigoureux des armements !**

Allons-nous entrer dans une période, sinon de confusion, du moins d'incertitude, touchant le problème allemand ?  
Il le semble bien.

La première impression se confirme à savoir que les nationalistes allemands sont les vrais vainqueurs du scrutin de dimanche dernier.

Leur parti est, désormais, le plus nombreux du nouveau Reichstag, encore qu'il ne dispose pas de la majorité parlementaire.

Normalement, en vertu de la tradition, il doit être appelé à fournir et le président du Reichstag et le chef du gouvernement.

Aucun doute n'est plus permis quant au dessein des nationalistes de prendre effectivement la direction des affaires.

Leur chef parlementaire, M. Hergt, s'est expliqué clairement sur ce point : son parti est prêt à participer à un gouvernement de droite où, sans doute, son influence serait prépondérante.

Ainsi, le mouvement réactionnaire s'accroît, se précise en Allemagne. La première phase de ce glissement à droite se déroula en juin 1920, lorsque Stresemann cessa de figurer dans l'opposition de droite pour entrer dans le ministère, d'où furent éliminés les socialistes.

Nous assistons aujourd'hui à la seconde phase de ce glissement : cette fois ce sont les nationalistes qui sont prêts à suspendre leur opposition pour entrer dans un gouvernement d'où les démocrates seraient écartés selon toutes vraisemblances.

Ainsi, la situation politique s'éclaircit dans une certaine mesure, puisqu'on connaît les dispositions d'esprit des nationalistes.

Reste à savoir ce qu'il adviendra de leurs projets ; le président du Reich acceptera-t-il l'offre de collaboration des nationalistes ?

Jusqu'ici, M. Ebert ne semble pas incliner favorablement à un tel concours.

D'ailleurs, la crise politique, virtuellement ouverte à Berlin, ne paraît pas devoir se résoudre encore : le Reichstag ne se réunira que dans deux semaines et, avant sa réunion, aucun dénouement ne semble probable.

pas dépasser. Elle doit savoir que nous sommes prêts à défendre nos droits de souveraineté prévus dans le traité ; que nous n'accepterons aucune solution imposée ; que nous ne signerons rien d'inexécutable et que des prestations allemandes ne peuvent avoir lieu sous la menace de sanctions. Le montant total des sommes à payer par l'Allemagne doit être fixé d'une façon raisonnable pour que les paiements deviennent supportables, comme aussi les échéances annuelles.

« Des promesses et des garanties doivent être données dans la question d'évacuation de la Ruhr et du Rhin, en partant du point de vue que le peuple allemand se refuse absolument à effectuer des paiements comme cela a eu lieu jusqu'ici, et qu'il ne faut s'attendre à recevoir de l'Allemagne aucun accord sans la libération préalable des prisonniers et sans le rétablissement de l'état de choses contractuel prévu par le traité dans les pays rhénans. »

Après cette lecture aucun doute n'est permis : la politique nationaliste exposée par la *Deutsche Tageszeitung* est incompatible avec l'exécution du plan des experts.

Reste à savoir si les nationalistes pourront s'en tenir à cette position d'intransigeance.

Leur situation parlementaire n'est pas telle qu'ils puissent s'abstenir de composer avec les autres partis du Reich.

Et puis, ils sont bien obligés de reconnaître que la politique suivie à Berlin, au cours du dernier mois, reste la seule possible.

Toutes les puissances alliées ont accepté les conclusions des experts, et comme constituant un tout indivisible.

Une discussion sur un point quelconque amènera fatalement l'échec de l'ensemble du projet.

Dès lors, et malgré son désir de louver, le parti nationaliste ne saurait esquiver une solution claire : il devra s'affirmer pour ou contre le programme des experts.

D'ici là, les Alliés, la France surtout, n'ont qu'à rester dans l'expectative, attendre les événements.

La moindre initiative de leur part, modifiant leurs positions, aurait de toute façon une influence regrettable.

De deux choses l'une, en effet :  
1° Ou bien, nous semblerions témoigner d'énervement, tout comme si nous étions en présence d'une résistance, déjà effective, de l'Allemagne.

2° Ou bien, nous donnerions l'impression de faiblir, de craindre l'Allemagne et d'être prêt à nous incliner devant ses revendications.

Dans les deux cas, nous apporterions un encouragement aux nationalistes.

Des sanctions, se déclanchant automatiquement, sont le corollaire de l'abandon éventuel de l'exploitation par nous de la Ruhr.

Nous ne pouvons pas abandonner tout l'organisme que nous avons péniblement agencé sans obtenir cette contre-partie : la garantie que nous ne serons pas dupés.

D'un autre côté, c'est un fait avéré que l'Allemagne s'arme secrètement ; les préparatifs militaires sont considérables et menaçants.

Il est toujours imprudent d'avoir à portée de la main une arme prête. Or, aujourd'hui, les nationalistes, adversaires irréductibles du traité de Versailles, partisans fanatiques de la revanche, entrent triomphants au Reichstag.

N'est-il pas à craindre que, à la moindre défaillance de notre part, ils tentent d'utiliser l'instrument de la revanche préparé dans l'ombre ?

Plus que jamais le contrôle militaire sévère, rigoureux, de l'Allemagne s'impose.

A cette œuvre de paix, tous les Alliés doivent collaborer avec énergie.

M. D.

## INFORMATIONS

### Au sujet du rapport des experts

Le « Berliner Tageblatt » écrit : « Les nationalistes sont maintenant disposés à négocier au sujet du rapport des experts ; c'était le point de vue du gouvernement Marx-Stresemann, c'était le point de vue du président nationaliste de l'Etat de Mecklenbourg. Il est heureux que les nationalistes arrivent à la même conclusion et qu'ils n'aient caché leur véritable pensée que pour des raisons de tactique électorale. »

La « Gazette de la Croix » ajoute que le parti nationaliste devra déterminer les points sur lesquels le rapport des experts devra être modifié. Ce sera en principe les mesures de contrôle et l'intolérable projet d'internationalisation des chemins de fer allemands.

### Le flot de l'inflation en Allemagne

La circulation des Renten-marks s'est élevée pendant la dernière semaine d'avril de 1.663 à 1.753 millions, celle des marks-papier de 674 à 778 quintillions.

### Le différend germano-russe

Comme il résulte de l'échange de notes entre le gouvernement allemand et le président des Soviets que les deux récits relatifs à l'incident de la représentation commerciale diffèrent essentiellement l'un de l'autre, la Russie et l'Allemagne ont décidé de soumettre leur différend à l'arbitrage.

### En Russie

Seize industriels accusés d'être en relations avec le trust textile de Serpoukhov viennent d'être jugés à Moscou sous l'inculpation d'espionnage économique et de manœuvres déloyales.

Deux des accusés ont été condamnés à la peine de mort, quatre à dix ans de prison ; les autres industriels ont été condamnés à des peines de prison plus légères.

Le ministère public a dit que le but de ce procès avait été d'empêcher les capitalistes de conquérir le commerce de gros.

### Des escarmouches à la frontière russo-roumaine

L'inquiétude de la population roumaine va grandissant à la suite des nouvelles qui arrivent de la frontière bessarabienne, selon lesquelles on aurait constaté la concentration de masses considérables de troupes russes et l'exécution précipitée de fortifications le long du Dnieper.

L'émoi est d'autant plus grand que les troupes roumaines sont maintenant dirigées vers ce point.

Dans la presse roumaine, on parle ouvertement de l'imminence d'une guerre entre la Russie et la Roumanie.

### La spéculation sur le franc

Les deux banques les plus importantes de Vienne, Bossel et Castiglione, ont perdu ensemble 500 millions de francs, et la Depositen Bank, la Lombard Disconto Bank ont demandé l'appui du gouvernement pour ne pas être obligées de déposer leur bilan.

La fin du mois a enregistré quarante faillites dont la cause est la spéculation sur le franc. La liquidation du mois de mai, pour laquelle des engagements de 33 et même de 35 francs le dollar ont été pris, s'annonce encore plus désastreuse.

### L'immigration japonaise aux Etats-Unis

La commission de la conférence conjointe de la Chambre et du Sénat américain, réunie pour formuler des conclusions au sujet du projet de loi d'immigration, a décidé, sur la proposition du président Coolidge, de recommander que ce projet de loi soit applicable à partir du 1<sup>er</sup> mars 1925, à la condition que dans l'intervalle des négociations soient entreprises pour l'abrogation de l'accord dit « des gentlemen » qui permet l'entrée aux Etats-Unis de Japonais n'exerçant pas de travaux manuels de nature à faire concurrence aux citoyens américains.

### Le choléra aux Indes

L'épidémie de choléra continue à s'étendre aux Indes dans le district de Champaran. Il y a eu la semaine dernière plus de mille morts.

### Le percement du tunnel sous la Manche

Le rédacteur politique du « Daily Herald » (organe communiste) annonce que le gouvernement a l'intention d'atténuer la crise du chômage par l'installation de centrales électriques qui serviraient à la construction du tunnel sous la Manche.

### Plus de 3 millions pour un concours d'hélicoptère

Un concours international d'hélicoptère, doté d'un prix de 50.000 livres sterling (3 millions 350.000 fr. environ) offert par le ministre de l'aviation anglais, aura lieu sur un aérodrome britannique.

### L'indépendance des Philippines

Suivant le « New-York Herald », la commission parlementaire aurait préconisé un plébiscite aux Philippines sur la question de l'indépendance totale ou du rattachement aux Etats-Unis. Ce plébiscite aurait lieu dans 15 ans, la commission ayant réduit de moitié le délai qui avait été primitivement fixé à 30 ans. La question sera posée devant le congrès.

### Au Maroc

Les attachés militaires actuellement en mission au Maroc ont été reçus par le sultan qui a souhaité la bienvenue à chacun d'eux, et leur a demandé des nouvelles de leur chef d'Etat respectif. Par la voix de leur doyen, le général de division Joosten, de l'armée belge, les attachés ont exprimé au sultan leur reconnaissance, et ont formé les vœux les plus sincères pour la longévité de son règne et la continuité de l'œuvre magistrale accomplie depuis qu'il préside à la destinée de son pays. Le sultan a tenu à ce propos à déclarer que les résultats si heureux constatés par les visiteurs étaient dus pour la plus large part à l'action personnelle du maréchal Lyautey, aux efforts de la France, et à la collaboration loyale des deux peuples marocains et français.

### 40 autos volées en quelques jours

La police judiciaire recherche une bande de voleurs d'autos, qui opèrent dans les 8<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements. En quelques jours, quarante voitures ont été volées sur la voie publique. Ces individus qui sont très certainement des mécaniciens, sont fort habiles et, malgré d'actives recherches, n'ont pu encore être découverts.

### La célébration de la fête de Jeanne d'Arc

Le ministre de l'intérieur vient de donner des instructions aux préfets pour leur rappeler que la fête nationale de Jeanne d'Arc devra être célébrée le 11 mai, dans les mêmes conditions que les années précédentes. Toutefois, le ministre a décidé que les illuminations seraient supprimées cette année, à l'exception de celles faites autour des statues de Jeanne d'Arc.

Cette mesure a été prise pour parer à tout danger d'accident pouvant résulter des attroupements provoqués par la consultation électorale.

## CHRONIQUE LOCALE

### ELECTEUR, il faut assurer le salut de la France !

La campagne électorale est finie. La parole appartient maintenant aux électeurs.

Avant que l'inéluctable ne s'accomplisse, peut-être convient-il d'adresser un suprême appel aux républicains patriotes.

L'heure est grave, décisive ; c'est l'avenir de la France qui se joue.

Tous les électeurs s'en rendent-ils compte avec la netteté souhaitable ? Depuis des mois, que n'a-t-on pas fait pour égarer l'opinion publique, surprendre sa bonne foi ?

Nous avons assisté à une débauche de calomnies, de mensonges. La mauvaise foi elle-même s'est donnée libre cours.

Hier encore, au Palais des Fêtes, nous avons entendu développer avec un calme déconcertant des « erreurs voulues », des « inexactitudes intentionnelles », et qui toutes n'avaient qu'un but : tromper sciemment l'électeur pour lui arracher, si possible, son bulletin de vote.

En fait, deux politiques sont en présence.

D'une part, celle des socialistes et de leurs alliés les radicaux extrémistes.

D'autre part, celle qu'incarne avec une autorité incontestée le président Poincaré et qui se résume dans cette formule : *Union républicaine et concordie nationale*.

Entre ces deux politiques, il faut choisir.

La politique des socialistes et de leurs alliés, comporte les directives suivantes :

1° A l'extérieur :  
Revision du traité de Versailles, au seul profit de l'Allemagne.  
Abandon, plus ou moins déguisé de nos créances de réparations.  
Désarmement matériel et moral, qui nous mettrait à la merci des pan-germanistes et des militaristes allemands.

Abdication de notre indépendance politique, au profit de la finance internationale qui, hier encore, aspirait à nous juguler par l'entremise d'un Lloyd George.

2° A l'intérieur :  
Lutte de classe.  
Suppression de la propriété individuelle, sous toutes ses formes.  
Extension démesurée, sans cesse croissante, de l'étatisme improductif et ruineux.

Fiscalité aventureuse, tyrannique, inquisitoriale.  
Cette politique de faiblesse et de renoncement à l'extérieur, de haine et de divisions à l'intérieur, n'est pas, ne peut pas être celle des électeurs républicains et patriotes.

Ce fut en vain.  
Alors on s'est tourné vers le peuple souverain dans l'espoir de surprendre sa bonne foi et de lui faire adopter des directives qui ne sont pas, qui ne peuvent pas être les siennes.

Le peuple souverain, le 11 mai, décevra ces espérances.

Il se prononcera en masse pour les candidats susceptibles de défendre la politique de Poincaré.

Et cette politique est la suivante :  
A l'extérieur :  
Respect des traités, de tous les traités et sauvegarde de toutes nos prérogatives qui y sont contenues.

Etroite collaboration (et non tutelle) avec nos alliés pour réaliser la paix sur des bases solides.

Obligation pour l'Allemagne, responsable de la guerre, de réparer ses crimes.

Désarmement de l'Allemagne, afin d'assurer la sécurité de nos frontières et de prévenir le déclenchement d'une guerre de revanche.

A l'intérieur :  
La paix sociale sous toutes ses formes.

Respect des droits de l'individu.  
Collaboration des classes, pour le plus grand profit de chacune d'elles.

Tel est le programme qui demain doit l'emporter, parce que seul il permettra à notre pays de relever ses dernières ruines, de panser ses dernières plaies, de restaurer l'économie nationale.

Et maintenant, puisse chaque électeur se souvenir, à l'instant où il déposera son bulletin dans l'urne, que là-bas, de l'autre côté du Rhin, une majorité parlementaire est toute prête, non seulement à déchirer le traité de Versailles, sauvegarde de nos droits, de nos frontières, des pensions de nos mutilés et des victimes de la guerre, mais aussi à déclencher contre nous une guerre de revanche.

M. DAROLLE.

### Réfutation

#### de quelques

#### « erreurs voulues »

Les socialistes et leurs alliés nous apprennent que la dette publique de 1919 à 1924 est passée de 174 à 400 milliards.

Les chiffres seraient peut-être sujets à révision.

Mais ce que les socialistes oublient de dire, c'est que de 1919 à 1924, les régions dévastées par l'Allemagne ont été reconstruites malgré elle, et sans son concours financier.

Ce que ne disent pas les socialistes et leurs alliés, c'est que les parlementaires de l'opposition se sont faits les inspirateurs ou les complices d'une politique d'abandon criminel à l'égard de l'Allemagne, et que c'est pour une grande part à cause de leur complaisance et de leur humanitarisme à rebours, que l'Allemagne en est encore à discuter les conclusions des experts, et à s'efforcer d'obtenir une nouvelle réduction de sa créance.

Ce que les socialistes ne disent pas, c'est que les socialistes impitoyables pour le gouvernement français, et pour sa majorité, se sont montrés pleins d'indulgence pour les gouvernements allemands qui ont organisé sous nos yeux, la débâcle des finances et de la devise allemande, en vue de la plus vaste tentative d'escroquerie collective que le monde ait jamais connue !

Ce que les socialistes et leurs alliés ne disent pas, c'est que le président Poincaré et sa majorité, en dépit des imperfections d'une œuvre immense, ont sauvé le pays de la ruine économique et financière et les fonctionnaires de la misère à laquelle les conduisait la politique de faiblesse et de surenchère socialiste.

## UNE OPINION DE VALEUR

Personne, pensons-nous, ne contes-tera le républicanisme de M. Raoul Péret, Président de la Chambre des Députés.

Or que pense M. Péret du cartel des gauches ?

Comme M. Léon Bourgeois — radical authentique ! — dont nous citons l'opinion plus loin, M. Raoul Péret montre le danger de cette coalition immorale !

Dans son récent discours de Poitiers, il a rappelé avec force que, dans le grand parti républicain, les opinions ne sont séparées que par des nuances qui n'interdisent aucun rapprochement, tandis que, dans le cartel des gauches, elles sont séparées par des abîmes qui coupent ses éléments. Le cartel improvisé la veille, rompu le lendemain, fait, a-t-il dit, des alliés d'un jour les frères ennemis de toujours. La France condamnera, le 11 mai, les constructions hâtives et fragiles des alliances mal bâties. Entre les réveries internationalistes et le devoir national, son choix est fait. Elle sait où mènent les premières et ce que lui assure la pratique du second. C'est à ce dernier que vont ses préférences

## Le bloc des gauches jugé

« Aucune alliance n'est possible, ni avec les collectivistes, ni avec les communistes, ni avec aucun de ceux qui suppriment la propriété individuelle ou veulent placer des intérêts de classe et de groupements organisés au-dessus de la Patrie elle-même. »

LÉON BOURGEOIS,  
Ancien Président du Sénat.  
(Un vétéran du parti radical)

« Je suis résolument hostile à toute entente avec les socialistes unifiés. Je n'entends, ni directement, ni indirectement, pactiser avec ceux qui, ouvertement et publiquement, sollicitent pour leur propagande des souscriptions en Allemagne. »

RATIER, sénateur,  
Président du Parti Républicain  
démocratique et social.

## Opinions socialistes

« Nous trainons après nous, LE BOULET DE LA VICTOIRE qui a empoisonné notre pays. »

VERFEUIL, de la Commission administrative permanente, au Congrès du 23 avril 1919.

« Il serait préférable que nous soyons vaincus... Personnellement, il m'importe peu que les Allemands soient à Paris ou à Marseille. »

PERICAT, secrétaire de la Fédération du Bâtiment.

## Au peuple souverain !...

Nous voici arrivés à la veille de la consultation électorale : citoyen, cher copain, tiens-toi bien. Mets ton habit de dimanche, et dès 7 heures du matin, promène-toi avec le plus de grâce possible, à travers la ville. Monte, descends les Boulevards, tiens-toi raide, dédaigne auvergnat quel qu'il soit. Citoyen, camarade, syndiqué ou non, électeur conscient, sache bien que tu es électeur !

Quoi ! électeur ! Tu es souverain. Oui, souverain, de dimanche matin à 7 heures jusqu'au soir à 6 heures. Seulement, fais bien attention : pour que la souveraineté soit reconnue, il faut que tu tiennes ta carte d'électeur à la main, et que cette carte ne soit pas écornée.

Tant que cette carte sera entière, c'est-à-dire, jusqu'au moment où, camarade, tu n'auras pas voté, tu es souverain.

Tu as le droit, ta carte entière, à la main, de crier, de hurler, de blasphémer, de dire toutes les sottises que tu voudras. On te saluera, on te serra la main.

Et si tu n'es pas un sot, tu iras trouver les gonflés, les barbus des candidats et tu leur diras : « Je veux avoir un emploi ou un titre de rente. »

Et, en même temps, tu montreras ta carte d'électeur.

N'ait pas peur : tu obtiendras toutes les promesses.

Tu iras voter, ensuite, à 6 heures moins 5. Tu seras souverain : en arrivant dans la salle du scrutin, tu seras salué : « Bonjour, Camarade, citoyen. Ah ! vous venez remplir votre devoir. Nous vous félicitons ! »

Et tu mettras ton bulletin de vote dans l'urne, après avoir, au préalable, remis ta carte d'électeur.

Le bulletin dans l'urne, on te rendra ta carte d'électeur écornée et tu partiras.

Tu ne seras pas sorti de la salle, que les gonflés, les manitous du scrutin diront : « Et ! vas donc, andouillard. Tu n'es plus souverain, maintenant, et tu auras peu de balles et balai de crin ! »

Quand tu reviendras sur les Boulevards, tu constateras un changement notable : c'est toi qui saluera et on ne te rendra pas le salut, tu voudras serrer la main à ceux qui tenaient l'urne, aux gonflés, aux manitous politiques, ils te feront, de la main, un petit geste qui signifiera : « Oui, vas-y, mon vieux. T'es rien plus, à présent. Si nous sommes les maîtres, nous ferons comme bon nous semblera. Et tu te feras, pardessus le marché. »

Camarade, électeur, fais ton devoir,

## reste souverain durant toute la journée de dimanche, de 7 heures du matin à 18 heures moins 5. C'est ainsi qu'il faut opérer à Cahors. C'est la meilleure façon de recevoir du « cher ami » tant que tu voudras, plus que tu ne voudras. Profites-en, car, après 6 heures sonnées, tu ne vaudras pas pipette. Tu ne seras qu'une vague individualité ! Tu as compris, camarade, électeur ?

Vote selon ta conscience ; mets sur ton bulletin les noms des candidats qui te conviendront, panache, c'est ton droit et puis, laisse p... le mériton !

Et rappelle-toi bien ceci, c'est que quoi que tu fasses, la Chambre prochaine, quelle qu'elle soit, ne diminuera pas les impôts, qu'elle ne te donnera pas un frelin de gratification et qu'elle sera composée toujours de bavards et de profiteurs.

Plus ça change, plus c'est la même chose !

Camarade électeur, salut et fraternité.

LOUIS BONNET.

## Violences écœurantes

On a beau répéter sur tous les tons que la violence dans les réunions électorales, doit être réprimée, réprimée, les violents ne se calment pas.

La liberté de la tribune n'existe pas, mais si on se contentait d'enguirlander les candidats, ce ne serait pas grave, bien que toujours, sur les affiches invitant les électeurs à assister à la réunion, sont inscrits ces mots : « La parole sera assurée à tous les orateurs. »

L'affiche devrait ajouter : « Tous les assistants à la réunion devront être munis d'un baillon. »

Pourquoi pas ? Dans certaines réunions publiques on a vu les organisateurs de réunion, refuser l'entrée de la salle à ceux qui portaient une canne.

Une canne est une arme qui peut être dangereuse, et l'on fait bien de la prohiber.

Mais les contrôleurs pourraient aussi bien avoir des baillons tous prêts pour les placer sur la bouche des assistants dès que ceux-ci auraient manifesté.

Ce serait un remède : les éternués de nature, resteraient chez eux et les forts en gueule racolés et soudoyés, spécialement pour hurler, seraient, du coup, supprimés.

Une industrie de moins, et comme ce n'est pas une industrie recommandable, personne, sauf le fort en gueule, ne la regretterait.

Alors, mais alors seulement, la liberté de la parole sera assurée dans le pays entier.

Elle ne régnera pas de si tôt ! Tous les partis ont leurs hurleurs !

Mais hurler, empêcher des contradicteurs de parler dans une réunion publique n'est rien.

Ce qui est plus grave, c'est le « cogneur » celui qui est payé pour casser la figure à un adversaire politique.

Les journaux de ce jour annoncent, encore, qu'un attentat de ce genre a été commis contre M. Gaston Vidal.

Le fait divers est le suivant : M. Gaston Vidal, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, député sortant, s'était rendu, lundi soir, à Saint-Gérard-le-Puy, pour y faire une réunion publique. Cette réunion n'ayant pu avoir lieu, en raison de l'obstruction organisée par certaines personnes, M. Gaston Vidal se retirait, lorsqu'il a été entouré par plusieurs individus, qui l'ont frappé avec violence, M. Vidal a dû être conduit en automobile à Vichy.

Tout cela est triste et on ne peut que déplorer de pareilles meutes, et surtout déplorer que ces attentats soulèvent les rires ou les colères selon que le candidat est de tel ou tel parti.

Ici, et toujours, nous avons protesté contre les coups, les violences, les assommades : et c'est pourquoi nous approuvons pleinement notre distingué confrère M. Marcel Boulenger quand il écrit dans le numéro de la « Dépêche » de mardi, 6 mai :

« Il y aura justice et relative sagesse si l'on voit inévitablement battu tout candidat — à quelque parti qu'il appartienne — dont les partisans se seront livrés à de dégoûtantes violences. Et nous aurons sombré sans remède dans la sauvagerie la plus pénible, la plus laide, la plus déshonorante pour des Français, si au contraire passe celui que de vraies brutes auront soutenu par des moyens honteux, tels que les insultes à l'adversaire, le bruit stupide, les coups de poing, de pied même, voire de revolver. »

Notre confrère a bien raison.

LOUIS BONNET.

P. T. T.

Mme Vayne, de Lanzac, est nommée dame employée des P. T. T. au bureau de Souillac.

Gendarmerie

Notre compatriote M. Lacarrière, de Lentillac, est admis à l'école de gendarmes à pied de Moulins.

P. O.

M. Massip, facteur à la gare du Pournel, est nommé facteur remplaçant à Cahors.

M. Avéroux est nommé facteur à la gare du Pournel.

Octroi

M. Pierre Burg, est nommé agent auxiliaire de l'octroi de Cahors.

## FIN DE BATAILLE

La bataille électorale a pris fin : les candidats sont rentrés dans leur « home » et ont chassés les pan-touffes.

Ouf ! enfin ! ont-ils dit. C'est fini. La bataille a été rude, soufflons un peu.

Plus de tournées en auto, plus de réunions publiques, attendons les résultats du scrutin.

Dieu des combats électoraux, saints du Paradis législatif, soyez-nous favorables !

La bataille est finie. Ce n'était pas trop tôt !

A vrai dire, elle n'a guère passionné que les intéressés ; l'immense majorité des électeurs est restée dans le calme le plus parfait, dans l'indifférence même.

Mais le scrutin est là : il faut voter. On ne peut pas rester indifférent jusqu'au bout.

L'abstention n'est pas une opinion, c'est de l'inconscience.

Ainsi que le dit le Temps, les abstentions offrent un pourcentage désolant. La moyenne, pour toute la France, a été en 1919 de 30 0/0 ; l'Alsace et la Lorraine seules ont abaissé ce coefficient à 17 0/0. Si l'on observe que les inscrits étaient au nombre de 11 millions, que les votants n'ont été qu'un nombre de 7 millions 800.000, que 3 millions 200.000 électeurs n'ont pas jugé à propos de se déranger pour aller à quelques centaines de mètres à Paris, à fort peu de distance en plus dans les campagnes, on demeure affligé d'une pareille indifférence.

Au cours de la législature dernière, on a agité la question du vote obligatoire.

Pourquoi, en effet, ne pas obliger les électeurs à aller au scrutin ?

On dira que le citoyen est libre de faire ce qui lui plaît. Mais alors que les citoyens qui s'abstiennent de voter s'abstiennent de protester contre les lois, contre le Gouvernement, contre les Chambres.

Ce sont, en général, ceux qui orientent le plus contre les institutions, qui trouvent que tout marche mal, qui refusent de participer aux élections.

L'obligation de voter devrait être imposée à chaque citoyen, comme devrait être imposée la sincérité du scrutin.

L. B.

## Nos Parlementaires

M. de Monzie, Sénateur, Maire de Cahors, vient de recevoir de Monsieur le Ministre des Travaux Publics, la lettre suivante :

Paris le 5 mai 1924,

Monsieur le Ministre,

Comme suite à mes lettres antérieures relatives à la question de l'éclairage électrique des gares de Gourdon et de Souillac, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en ce qui concerne la gare de Gourdon, un projet d'éclairage électrique a été mis à l'étude par la Compagnie d'Orléans et qu'une solution favorable paraît devoir aboutir prochainement.

Pour ce mode d'éclairage à Souillac, le secteur local n'a pu s'engager formellement à fournir l'énergie électrique nécessaire, mais la question sera examinée à nouveau par la Compagnie dès que les circonstances le permettront.

Agrez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

M. de Monzie vient d'être avisé par Monsieur le Ministre des Beaux-Arts que les crédits suivants étaient accordés, sur sa demande, au Département du Lot pour la restauration des édifices classés :

8.882 francs pour l'Eglise des Junies.

5.000 francs pour l'Eglise de Martel.

2.112 francs pour l'Eglise de Cahors.

Légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir que M. le médecin-major Lacassagne, à Toulouse, gendre de M. Fournié, président du Tribunal civil à Pau, est nommé chevalier de Légion d'honneur.

Nous adressons au nouveau légionnaire qui compte de si vives sympathies dans notre ville, nos bien sincères félicitations.

Mairie de Cahors

On nous communique :

M. Jean Coneslant, avocat à Haiphong, notre compatriote et ami, vient d'adresser 500 francs à l'Hôpital-Hospice de Cahors pour contribuer à la création de la Maison Maternelle du Peyrat.

La Municipalité de Cahors lui a câblé ses meilleurs remerciements pour son obole et son exemple.

Union des Femmes de France

Sous les auspices de l'Union des Femmes de France section de Cahors, des cours d'Infirmières auront lieu dans une salle de l'Hôpital, à Cahors, les 13 et 27 mai, 10 et 24 juin, 8 et 22 juillet 1924, à 17 heures.

Directeur des cours, Monsieur le Docteur Périé, Chevalier de la Légion d'Honneur, ancien chirurgien-major de première classe de l'Armée, spécialiste des maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles avec la collaboration de Monsieur le Docteur Général médecin-major au 9<sup>e</sup> régiment d'Infanterie à Cahors.

Le Comité.

## ELECTIONS

Pour les planteurs de tabac

Nous apprenons que M. Capus, ministre de l'Agriculture, à la suite des démarches faites naguère par lui auprès du ministre des finances avec la commission paritaire, vient d'obtenir de ce dernier que la prime à la qualité du tabac serait portée à 80 francs.

▲

L'heure du scrutin

Nous rappelons aux électeurs des campagnes que l'ouverture et la fermeture du scrutin auront lieu aux heures légales, c'est-à-dire avec une heure d'avance sur l'heure encore généralement observée dans nos campagnes.

Le scrutin sera fermé à six heures, c'est-à-dire à cinq heures si l'on continue à observer l'heure ancienne.

▲

Avis important aux électeurs

La loi sur la sincérité du vote prescrit que c'est l'électeur lui-même qui mettra dans l'urne l'enveloppe contenant son bulletin, sans que le président du bureau ait le droit de toucher l'enveloppe, sous peine d'engager gravement sa responsabilité.

▲

Attention !

A l'entrée de la salle du scrutin, il y a toujours quelques personnages qui se croient obligés de recueillir les électeurs au passage, de leur remettre un bulletin et de les conduire directement au scrutin.

Il faut que tout électeur pénètre dans l'isoloir pour mettre son bulletin sous enveloppe. Donc, envoyez au diable les recollecteurs !

L. B.

Nos compatriotes

Dans un des derniers numéros, les *Annales du Midi*, dont le directeur est le professeur Jeanroy, de l'Université de Paris, signalent, l'*Histoire du Quercy*, de notre compatriote M. St-Mary, instituteur à Cahors, éditée par M. Coueslant.

Non seulement, on rend hommage à cet ouvrage si documenté, si précieux au point de vue historique et régional, mais on insiste sur l'impartialité de ce travail, « sine ira » et sur l'initiative qui se dégage de sa lecture.

Nous sommes heureux d'enregistrer cette appréciation d'un critique parisien et de la signaler nous aussi à nos lecteurs.

Ant. CHÉRY.

Enseignement primaire

Par décision de M. l'Inspecteur d'Académie à la date du 7 mai, sont nommés délégués à titre provisoire, les élèves-maîtres, rentrant du régime, dont les noms suivent :

MM :

Sirieux, à St-Paul-de-Vern.  
Lacaze, à Sabadel-Latronquière.  
Contrix, à Cours.  
Ramié, à Lhopitallet.  
Terret, à Espédaillac.  
Simat, à Marcilhac.

Par décision du 7 mai, Mlle Larroque, institutrice à St-Paul-de-Vern est nommée aux Massariès.

Par décision de M. l'Inspecteur d'Académie, M. Cassagnac, élève-maître, rentrant du régime, est nommé, à titre provisoire, instituteur à Felzins.

Mlle Almas, d'Espédaillac, est nommée à Escayrac (Lascabanes).

Mlle Métézeau, de Sabadel-Latronquière à Labastide-du-Haut-Mont.

Préparation militaire

Notre compatriote M. Pradel de Lamaze, capitaine au 9<sup>e</sup> d'infanterie est désigné pour occuper l'emploi d'instructeur permanent au service de la préparation militaire supérieure à Toulouse.

Naturalisation

L'*Officiel* publie le classement par département des individus majeurs et mineurs devenus Français par voie de naturalisation, de réintégration et de déclaration.

Le Lot est classé le dernier, comme le Cher et la Creuse où aucune naturalisation n'a eu lieu.

Une expérience

Une expérience sur la propagation du son doit être faite dans la seconde quinzaine de mai, par les soins du service de l'Artillerie. Les conditions ont été étudiées par un Comité présidé par M. Bigourdan, membre de l'Institut et comprenant des représentants des services de l'armée et de la Marine, de l'Office National Météorologique, de l'Office National des recherches et inventions des Instituts physiques du globe de Paris et de Strasbourg.

Trois explosions portant chacune sur 10 tonnes d'explosif nu auront lieu au Camp de La Courvine, situé près de la limite des départements de la Creuse et de la Corrèze, à 22 kilomètres N.-N.-E. d'Ussel. Les coordonnées géographiques du Centre des 3 points sont : latitude 45°44'8", longitude par rapport au méridien de Greenwich 2°14'17" E., soit 0°5' S.O par rapport au méridien de Paris.

Les explosions auront lieu aux dates suivantes :

Première explosion : le jeudi 15 mai à 19 h. 30.

Deuxième explosion : le vendredi 23 mai à 20 h.

Troisième explosion : le dimanche 25 mai à 9 h.

La Tour-Eiffel fera, outre ses signaux horaires habituels qui sont envoyés de 11 h. 15 à 11 h. 30, des signaux horaires spéciaux un peu avant les explosions.

Des dispositions ont été prises à Cahors pour suivre cette expérience. Les personnes de bonne volonté qui s'y intéressent pourront envoyer leurs observations au lieutenant-colonel commandant d'Armes qui les transmettra au Comité Directeur.

Réunion publique

Vendredi soir a eu lieu la réunion publique organisée par les candidats du Cartel des Gauches.

Avant l'ouverture des portes, la salle était déjà occupée par un nombre imposant de citoyens venus spécialement des communes voisines, voire de Souillac, de Martel.

Les candidats du Cartel ont développé le programme que l'on peut lire chaque jour dans les colonnes de la *Dépêche*.

Les candidats communistes ont également développé leur programme. Il y a eu un incident regrettable : un électeur, M. Alphaize, demeurant au Camp des Monges, suffoqué par la chaleur de la salle s'est trouvé indisposé et a dû être transporté à l'hôpital.

La réunion ne s'est terminée qu'à minuit.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de M. Alphaize, ancien chef de gare de Poissy, décédé à Cahors dans la nuit de samedi à l'âge de 62 ans.

M. Alphaize était à la réunion publique, vendredi soir, au Palais des Fêtes, lorsqu'il fut frappé de congestion. Il reçut les soins de MM. les docteurs Besse et Calvet, mais tout fut inutile.

M. Alphaize était venu à Cahors pour jouir de sa retraite : il habitait au Camp des Monges, à Cabessut.

Nous adressons à sa veuve, à ses enfants, à MM. Gustave Périé, Massendes, Priolo, Villes, Aussel, Riols, nos bien vives condoléances.

L. B.

Maraudeurs

Des individus ont pénétré, la nuit, dans le jardin d'un propriétaire de Larroque-des-Arcs et ont coupé toutes les fleurs.

Mais les maraudeurs ont coupé et emporté des artichauts.

Plainte a été portée au Parquet qui a ouvert une enquête.

On prétend que les fleurs ont été offertes aux candidats du Cartel en tournée à Larroque-des-Arcs.

Cours d'Agriculture pour les jeunes filles

Des cours temporaires, d'une durée de deux mois, s'ouvriront le 20 mai prochain à l'Ecole Nationale d'Agriculture pour jeunes filles, de Coëlogon-Rennes (Ille-et-Vilaine).

L'enseignement comprendra :

Un cours pratique de laiterie : buanderie et fromagerie ;

Un cours pratique d'aviculture ;

Un cours de conserves alimentaires.

Les élèves seront autorisées à suivre tous ces cours, ou, à leur choix, ceux qui les intéresseront particulièrement.

Elles pourront être externes ou internes dans la limite des places disponibles. Dans l'un et l'autre cas, elles seront autorisées à prendre leurs repas à l'Ecole Nationale, et à bénéficier ainsi des avantages faits par la Coopérative d'alimentation.

Le prix de revient est, en moyenne, de 4 francs par jour. Les élèves sont admises sans concours, par rang d'inscription, à la condition qu'elles aient au moins dix-huit ans.

Les demandes d'inscription doivent être adressées à la Directrice de l'Ecole Nationale avant le 15 mai, dernier délai.

Caisse Nationale d'Epargne

Opérations effectuées dans le département du Lot pendant le mois d'avril 1924 :

Versements reçus de 557 déposants, dont 48 nouveaux. 270.414 fr. 61

Remboursements à 391 déposants, dont 116 pour solde. 253.667 fr. 58

Excédent des versements. 22.747 fr. 03

Postes, télégraphes et téléphones

AVIS

Ouverture de la ligne aérienne France-Alicante-Oran

La ligne aérienne directe Alicante-Oran, dont l'ouverture, primitivement fixée au 1<sup>er</sup> mars, avait dû être différée, fonctionne dans les conditions suivantes depuis le 1<sup>er</sup> mai 1924 :

SENS ALICANTE-ORAN

Départs d'Alicante, le mardi, jeudi et dimanche vers 16 h. 30 en correspondance avec l'avion parti de France le matin du même jour.

Arrivée à Oran vers 19 h. 30.

SENS ORAN-ALICANTE

Départs d'Oran les mardi, mercredi et samedi à 8 h. 30.

Arrivée à Alicante vers 11 h. 30.

Surtaxes. — Les surtaxes applicables à ces correspondances sont indiquées ci-après :

jusqu'à 20 gr. .... 0 fr. 50

de 20 à 100 gr. .... 1 fr.

au-dessus de 100 gr. .... 0 fr. 50

par 100 gr. ou fraction de 100 gr. excédent.

(Décret du 31 juillet 1923).

## Orphéon Cadurcien

Les membres de l'Orphéon sont priés de se rendre au Café de la Promenade, siège de leur Société, le mardi 13 mai 1924.

Leur présence est indispensable.

Ordre du jour :

1<sup>o</sup> Formation d'une Commission patronale ;

2<sup>o</sup> Nomination du Bureau ;

3<sup>o</sup> Etude d'un programme pour la saison d'été.

Le Directeur.

Tribunal correctionnel

**Cyclisme**  
On nous annonce que MM. Del...  
et Barat, agents de la Maison...  
à Cahors, organisent pour le...  
cours départementaux.  
Cette course sera, dit-on, une in-  
novation à Cahors. Aussi son succès...  
est déjà assuré.  
Prochainement nous donnerons...  
autres détails.

**SERVICE DES PHARMACIES**  
Le service des pharmacies sera as-  
suré le dimanche 11 mai par la  
**Pharmacie ARTIGUE,**  
Boulevard Gambetta

**ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**  
du 3 au 10 mai 1924

**Naissances**  
Larrien René, rue Président Wilson  
Varlan Norbert, Avenue de Tou-  
louse.  
Chasseing Bernadette, rue des Péni-  
tents, 3.  
Publications de Mariages  
Mamet Joseph, caporal au 9<sup>e</sup> d'in-  
fanterie et Flamand Claire, s. p., à  
Engleferrière.  
Hilbrandt Fernand, négociant à Agen  
(Lot-et-Garonne) et Ausset Yvonne,  
s. p., à Cahors.

**Décès**  
Rouquet Edouard, charron, 54 ans,  
rue du Bousquet, 3.  
Margis Anais, épouse Bouat, 34 ans,  
rue Président Wilson.  
Babengut Firmin, cultivateur, 29 ans,  
rue Président Wilson.  
Flourin Antoinette, 80 ans, s. p., à  
Merle.  
Lagarat Emile, gendarme en retraite,  
64 ans, rue Président Wilson.  
Laison Paul, mécanicien au P. O. en  
retraite, 68 ans, à Cabazat.

**« LA BATAILLE »**  
Les étonnantes et dramatiques péripé-  
ties de **La Bataille**, le célèbre roman de  
l'auteur bien connu Claude FARRÈRE,  
viennent d'être portées à l'écran.  
Les moyens les plus puissants ont été  
mis en action pour l'établissement de ce  
film. On s'est tout d'abord assuré à prix  
fermés la précieuse collaboration de l'illustre  
scénariste japonais Sessue Hayakawa et  
de sa femme pour interpréter les rôles  
de la Marquise et de la Marquise de  
Yorikasa. De brillants artistes Français :  
Gina Palermé, Jean Dax, Félix Fovd, etc.,  
leur donnent la réplique et complètent la  
distribution.

L'écriture entière de la Méditerranée a  
été mise à contribution et c'est sur deux  
des plus puissants cuirassés de cette esca-  
dre, « Bretagne » et « Jean-Bart », qu'ont  
été tournées les principales scènes ; à telle  
point qu'on peut dire sans être taxé  
d'exagération que **La Bataille** a été réalisé  
avec le concours de la Marine Française.  
Ce film désormais célèbre poursuit  
depuis plusieurs semaines à Paris la  
plus extraordinaire carrière. Des foules  
enthousiastes sans cesse renouvelées se  
présentent aux représentations de **La Ba-  
taille** et manifestent leur empressement  
et leur satisfaction par de chaleureux  
applaudissements. Le succès formidable  
de cette œuvre rappelle celui de « L'At-  
lantide ».

**BOISONS & LAMES GILLETTE**  
APOLLO STAR et autres à partir de 9 fr.  
La tout acheter d'une douzaine de lames  
Gillette ou d'un rasoir il sera remis un bon  
prix de remise à neuf de 12 lames.

**PALAIS DES FÊTES**  
SAMEDI 10 — DIMANCHE 11  
Le film officiel des Jeux Olympiques  
Impressionnantes prouesses sportives  
**UN BON PETIT DIABLE**  
Conte d'après l'œuvre  
de Mme la Comtesse de Ségur  
Tous, grands et petits, voudront voir à  
l'écran l'un des charnantes chefs-d'œuvre  
de la Comtesse de Ségur, interprété par  
BERANGÈRE (la Chouette) des Mus-  
tères de Paris), dans le rôle de la mère  
MacMiche et le petit RAZENAU, dans le  
rôle du petit Charles.

**ROYAL-CINÉMA**  
SAMEDI 10, DIMANCHE 11 (mat., soirée)  
Spectacle de Gala  
Un merveilleux reliquaire d'art des  
GRANDS THÉÂTRES GAUMONT  
**DON JUAN & FAUST**  
Ce sont deux civilisations opposées qui  
se heurtent en deux personnages typiques  
presque légendaires :  
**DON JUAN & FAUST**  
Les artistes et les dilettantes ou mieux  
dans les chercheurs de beautés trouveront  
dans le film exquis de Marcel L'Herbier  
les plus belles visions que l'on puisse  
attendre du cinéma. **Don Juan et Faust**,  
original produit à ce jour, c'est avec de  
ceux qui le plus avancé et aussi le plus  
belles œuvres qu'on amènera à l'art muet,  
ceux qui se sont déclarés ses plus irré-  
ductibles adversaires.  
Interprété par le grand tragédien Vanni  
Marcoux, Jeanne Catalain, Marcelle Pra-  
delle, Philippe Horiat et Lerner.

**Actualités — Comique**  
ORCHESTRE  
Noublier pas que le chef-d'œuvre  
d'Alexandre Dumas. Le film  
**Le Comte de Monte-Cristo**  
passera sur l'écran du Royal-Cinéma :  
Les premiers épisodes, les 17 et 18 mai.  
Les derniers épisodes, les 24 et 25 mai.  
Louer ses places est le plus sûr moyen  
de voir ce film.

### Arrondissement de Cahors

**Montcuq**  
**Nécrologie.** — Nous apprenons avec  
regret la mort de Mme Cambou, fem-  
me de M. Cambou chapelier, survenue  
après une courte maladie. Agée  
seulement de 61 ans, la défunte em-  
porte des regrets unanimes et laisse  
le souvenir d'une femme de bien, dont  
la vie fut toute d'honneur et de labeur.  
A toute sa nombreuse et sympathi-  
que famille nous offrons nos senti-  
ments de respectueuses condoléances.

**Albas**  
**Amélioration postale.** — La dernière  
amélioration apportée par l'admini-  
stration des postes qui permet aux  
nombreuses communes de la basse  
vallée du Lot, d'avoir au premier  
train du matin, entre 7 et 8 heures,  
la correspondance de Paris et les  
journaux quotidiens, a rendu d'ap-  
préciables services aux commerçants  
et au public de cette importante ré-  
gion.

Aussi plusieurs importantes locali-  
tés qui se trouvent sur la ligne de  
Cahors-Libos, non loin de la gare la  
plus voisine n'ont pas hésité à faire  
le sacrifice nécessaire pour mettre à  
profit un avantage appréciable qui  
permet à tout contribuable de donner  
une prompt réponse à ses affaires  
journalières.  
Le service postal de notre im-  
portante commune ne profite guère de  
cet avantage : la première distribu-  
tion du matin n'a lieu qu'à midi aus-  
sitôt après l'arrivée du courrier de  
Parnac. Ce dernier courrier qui em-  
porte toute la correspondance de la  
journalière repart à 2 h. 15. Donc, pen-  
dant les deux heures qui permet-  
traient au public de faire un charge-  
ment ou autres correspondances  
recommandées pour le départ de ce  
courrier, le bureau se trouve précisé-  
ment fermé.

Ne pourrait-on pas, comme jadis,  
établir un service à pied ou à bicy-  
clette qui trait uniquement apporter  
au premier train du matin à 7 h. 40,  
en gare de Castelnaud, la correspon-  
dances de la veille et rapporter le  
courrier de Paris qui donnerait une  
avance de quatre heures au moins sur  
le courrier actuel ?  
Cette amélioration ne peut manquer  
d'intéresser l'administration des pos-  
tes ; et notre municipalité qui apprécie  
très hautement l'avantage réclamé par  
le public.

### Arrondissement de Figeac

**Figeac**  
M. DELMAS, député, propriétaire à  
Saint-Sulpice (Lot), a l'honneur d'in-  
former ses amis qu'il se tiendra à leur  
disposition non seulement tous les jours  
de foire du 15, mais encore les derniers  
samedis du mois (nouvelle foire), rue  
Roquefort, à Figeac (Lot).

**Concours de tir.** — Résultats du  
concours de tir :  
1<sup>er</sup> prix, une montre à M. Bouis-  
sou ; 2, un stylo à M. Thomas ; 3,  
une bouteille de champagne à M.  
Noël ; 4, une bouteille à M. Sol ;  
5, une bouteille de champagne à M.  
R. Rossignol ; 6, une bouteille or-  
angeade à M. Rossignol ; 7, une mé-  
daille à M. Delbès ; 8, une médaille  
à M. Siffre ; 9, une paquette à M.  
Deon ; 10, une médaille à M. Ricard ;  
11, une médaille à M. Ponchic ; 12,  
une brosse à M. Guittard.

**Etat civil** (semaine du 3 au 9 mai  
1924). — Décès : Cances Emile Joseph,  
âgé de 5 ans, décédé le 4 mai, à l'Hos-  
pice, rue d'Anjou.

**Grès Marie-Pauline**, âgée de 80 ans,  
décédée le 8 mai, rue d'Anjou (Figeac).

**Acis.** — Le Maire de Figeac a  
l'honneur d'informer ses adminis-  
trés, qu'à partir du dimanche 11 mai,  
la taxe du pain sera de 1 fr. 10 le kilo,  
avec règlement précédemment en vi-  
gueur, c'est-à-dire que les pains blancs  
seront payés à 1 fr. 40 et les pains de  
2 kilos seront payés par les boulangers à  
1 fr. 40 le kilo.

**Service de pharmacie.** — Dimanche  
11 mai le service de la pharmacie sera  
assuré par la pharmacie A. Brousse,  
rue Séguier, Figeac.

**Pharmacie ouverte.** — C'est la  
pharmacie Dardenne qui sera ouverte  
après-demain lundi 12 courant.

**Cajarc**  
**Succès aux Jeux floraux.** — Notre  
nouveau vicair, M. l'abbé Cubaynes  
occupe une place de plus en plus  
grande parmi les félibres de notre  
région.  
Il vient d'obtenir : 1<sup>er</sup> L'Eglantine  
d'argent aux Jeux floraux de Toulouse ;  
2<sup>e</sup> Une Grappe d'or aux Jeux flo-  
raux d'Aquitaine, à Bordeaux ; 3<sup>e</sup> En-  
fin il vient d'être lauréat du Concours  
au Jasmin d'argent, ce qui porte à 20  
le nombre de récompenses à ce jour.

Nous nous faisons l'écho de nos  
compatriotes qui seraient heureux si  
M. l'abbé Cubaynes voulait bien faire  
connaître ses œuvres dans une pla-  
quette à laquelle ils souscriraient avec  
empressement.  
P. V.

**Prendéignes**  
**Belle fête.** — La fête locale du 4  
mai a obtenu un beau succès. Beau-  
coup de parents et d'amis nous ont  
honorés de leur présence et sont re-  
partis enchantés.  
Le programme récréatif et sportif  
a parfaitement réussi. Les courses  
cyclistes ont été disputées par une  
douzaine de coureurs. A la première  
course se sont classés : 1<sup>er</sup> prix, 30 fr.,  
M. Larnaudie ; 2<sup>e</sup> prix, 20 fr.,  
M. Descargues ; 3<sup>e</sup> prix, 10 fr., M.  
Lacarrière ; 2<sup>e</sup> course : 1<sup>er</sup> prix, 20 fr.,  
M. Riols ; 2<sup>e</sup> prix, 10 fr., M. Cassan ;  
3<sup>e</sup> prix, 5 fr., M. Friziols. Un vin  
d'honneur leur a été offert par le

comité. Félicitations aux sportifs  
vainqueurs et remerciements bien  
sincères au comité d'organisation.

**St-Céré**  
**Cyclisme.** — La course du Prin-  
temps remporta encore cette année  
un beau succès. Sur les dix-sept en-  
gagés onze seulement prirent le dé-  
part à 14 h. 15 précises. A sept ki-  
lomètres du départ passe un peloton  
de neuf coureurs, et à partir de ce  
moment le train devient plus dur.  
Dans la côte de Latronquière, la dis-  
location va commencer ; tout à tour  
Lamothe, Bonnet et Viellescazes, ten-  
tent de s'échapper ; ce dernier réus-  
sit au plus dur de la côte à lâcher  
ses adversaires, prend 100 mètres et,  
suivi de Bonnet, augmente la dis-  
tance qui le sépare du second peloton ;  
il enlève la prime de Latron-  
quière, mais le parcours, particu-  
lièrement dur, l'a éprouvé, et deux ki-  
lomètres plus loin Lamothe, bien en  
forme, le rejoint, le passe et met bien-  
tôt cinq minutes entre lui et ses  
concurrents. Les quelques vingt ki-  
lomètres qui restent à courir ne ver-  
ront rien d'intéressant, et Saint-Céré  
verra passer Lamothe avec ses cinq  
minutes d'avance qu'il conservera  
jusqu'à la ligne d'arrivée qu'il fran-  
chit à 17 heures précises au milieu  
d'une haie de spectateurs.

Le classement s'établit ainsi : 1,  
Lamothe, à 17 heures ; 2, Viellescaze,  
à 17 h. 5 ; 3, Cances, à une longueur,  
4, Mounal, à une demi-longueur ; 5,  
Bonnet, à 17 h. 10 ; 6, Janot ; 7, Pi-  
gagnol, etc.

**Foire.** — Par suite du mauvais  
temps, notre foire du 6 mai n'a pas  
eu son importance habituelle. Peu  
de monde. Voici les cours pratiqués :  
Œufs, 3 francs la douzaine ;  
beurre, 3,50 ; lapins, de 1,75 à 2 fr. ;  
volaille, 3,75 ; chevreaux, 3 francs le  
tout le demi-kilo.

Pommes de terre, de 40 à 45 fr. ;  
froment, de 67 à 70 francs ; seigle,  
de 35 à 40 fr. ; sarrasin, de 50 à 55  
francs ; avoine, de 28 à 30 francs, le  
tout le sac.  
Bœufs de travail, de 1.000 à 5.000  
francs ; bouvillons, de 2.500 à 3.000  
francs ; vaches, de 2.500 à 2.800 fr. ;  
génisses, de 1.800 à 2.200 francs, le  
tout la paire ; veaux, de 5,50 à 6,50  
le kilo.

### Arrondissement de Gourdon

**Gourdon**  
**Etat-Civil** du mois d'avril. — Nais-  
sances : René Bouldoire, au Pied-  
Noir ; Antoine Rouquié, au Margis ;  
Odette Lamouroux, à St-Romain.  
Mariages : François Constant, cul-  
tivateur, 62 ans, à Anglars-Nozac  
(Lot) et Emilie Lavergne, s. p., 49  
ans, au Breil, commune de Gourdon.

**Décès** : Brigitte de Varennes, s. p.,  
79 ans, veuve Vialle, hôpital ; José-  
phine Dablanc, dame-employée des  
Postes, 30 ans, épouse Lompech, ave-  
nue Gambetta ; Julien Chanat, s. p., 75  
ans, hôpital ; René Bouldoire, 4 he-  
ures au Pied-Noir ; Jeanne Lasvignes,  
s. p., 68 ans, épouse Cocula, hôpital.

**Gramat**  
**Concours de pouliches** de 1, 2 et 3  
ans. — Ce Concours aura lieu le mer-  
credi 14 mai, à 8 heures du matin,  
place du Foirail. Les primes ci-après  
y seront distribuées :  
Aux pouliches de trois ans : Une  
prime de 1.200 fr., deux primes de  
1.100 fr., une prime de 1.000 fr., deux  
primes de 300 fr., deux primes de 250  
fr., deux primes de 200 fr., quatre  
primes de 100 fr. ; au total, 6.300 francs.  
Aux pouliches de 2 ans : Une prime  
de 200 fr., deux primes de 150 fr., qua-  
tre primes de 100 fr., six primes de  
75 fr., quatre primes de 50 fr. ; au to-  
tal, 1.550 francs.

Aux pouliches d'un an : Une prime  
de 100 fr., deux primes de 80 fr., qua-  
tre primes de 75 fr., quatre primes de  
50 fr., deux primes de 45 fr. ; au total,  
720 francs.

**Etat-civil** du mois d'avril. — Nais-  
sances, Andrée Malvy, au Ségala ; An-  
dré Cambon, à Lagmestie ; Joséphine  
Bouzu, à St-Chignes.  
Publications de mariages : Louis  
Tauran, à Gramat, et Marie-Louise  
Benno, à Lacaux.

Paul Pradelle, à Prangères, et Mar-  
the Pialou, à Issendolus.  
Germain Brandely, à Soissousset, et  
Julienne Périé, à Gramat.  
Adrien Joyeux, à Lascayrouses, et  
Germaine Décos, à Montauty.

**Décès** : Françoise Capelle, veuve  
Cadiergue, 78 ans, place de la Répu-  
blique ; Marie Darnis, veuve Delmas,  
83 ans, place de la Halle ; Antoine  
Peyronnet, 86 ans, place de la Mairie ;  
Virginie Lacombe, épouse Lascot, 66  
ans, rue St-Roch ; Joseph Malvy, 15  
mois, au Ségala ; Elou Galtéry, 16 mois,  
à Roumégoux.

**Labastide-Murat**  
**Eboullanté.** — Pendant que sa mère  
Mme Couzi, débitante, vaquait au  
dehors à son travail journalier, son  
petit garçon, âgé de vingt-deux mois,  
tomait dans un petit chaudron d'eau  
bouillante. Retiré immédiatement, le  
pauvre petit portait des brûlures sur  
presque toute la région dorsale.

M. le docteur de Lapize, appelé  
d'urgence, a prodigué ses meilleurs  
soins au bébé dont l'état fut heureu-  
sement n'inspire pas d'inquiétude.

**Sports.** — Dimanche 4 mai a eu lieu  
à la mairie, à 14 h., une réunion en  
vue de la formation dans notre ville  
d'une société sportive.

Cette réunion était présidée par M.  
le maire de Labastide, M. de Camy.  
Après un échange de vues et à l'una-  
nimité, la création d'une société sporti-  
ve est décidée.  
Le Bureau est ainsi formé : prési-  
dent d'honneur, M. de Camy, maire de  
Labastide-Murat ; président actif, M.

Bouchetin, receveur de l'Enregistre-  
ment en retraite ; secrétaire, M. Bur-  
gade ; trésorier, M. Lavayssièrre ; gar-  
de-magasin, M. Delpech Edouard.

**Salviac**  
**Obsèques.** — Mercredi, 7 mai, eurent  
lieu à Salviac les obsèques du jeune fils  
de M. Jean Vaissé, notre excellent com-  
patriote et ami.  
M. Janou Vaissé, âgé de 17 ans à  
peine, élève de rhétorique au Petit Sé-  
minaire de Gourdon, où il n'avait que  
des amis, s'étant dans la plénitude de  
ses forces physiques, étant emporté en  
quelques jours par une cruelle maladie.  
Bon, serviable, aimé de tous, très re-  
gretté de tous ses condisciples, Janou  
Vaissé a été accompagné à sa dernière  
demeure par une foule de parents et  
d'amis.

Puisseient les empressements de la po-  
pulation de Salviac auprès de la famille  
Vaissé, adoucir sa grande douleur.  
En cette pénible circonstance, nous  
offrons aux familles Vaissé-Laborie,  
Claret-Passefond, de Salviac, Peyrissac,  
Delport, Cambornac-Gisbert, de Cahors,  
Serres, de Gourdon, l'expression de nos  
sincères condoléances.

**On réclame.** — On nous prie de faire  
remarque que le cadran de l'horloge de  
l'église de Salviac, lavé par les pluies,  
exposé aux intempéries, n'est plus aussi  
apparent que jadis.

A moins de se trouver à une faible dis-  
tance, il est impossible de distinguer  
l'heure qu'il indique.

Nous sommes persuadés que la munici-  
palité s'occupera de la question du ca-  
dran de l'horloge à sa prochaine réu-  
nion.  
C'est le vœu formulé par la popula-  
tion de Salviac.

**Course cycliste.** — L'Union Athlé-  
tique de Salviac, stimulée par les  
nombreuses courses de la région, a  
décidé de pratiquer avec ardeur  
l'exercice des sports. Après s'être in-  
téressés aux sports d'hiver, football  
association, elle a décidé de se consac-  
rer, durant l'été, aux courses cyclis-  
tes.

Elle a réussi à mettre sur pied, di-  
manche 11 mai, une course de trente  
kilomètres, dont l'itinéraire a été ain-  
si choisi : Salviac, Gindou, Cazals, La  
Plaine et Salviac ; la course est dotée  
de plusieurs prix, elle est réservée  
uniquement aux jeunes gens de la  
commune.

Pour toutes demandes d'inscription,  
s'adresser à M. Jean Vielmont, prési-  
dent, ou à M. Franc Guiraudet, tréso-  
rier-secrétaire.

**On réclame.** — On nous prie de faire  
remarque que le cadran de l'horloge  
de Salviac, lavé par les pluies, exposé  
aux intempéries des saisons, n'est  
plus aussi apparent que jadis.

A moins de se trouver à une faible dis-  
tance de l'église, il est impossible  
de distinguer l'heure qu'il indique.

Nous sommes persuadés que l'auto-  
rité administrative compétente  
s'occupera de la question de la net-  
teté du cadran de l'horloge à la pro-  
chaine réunion du Conseil municipal.  
C'est le vœu formulé par la popula-  
tion de Salviac.

**Souillac**  
**Probité.** — Le jour de la foire de  
Souillac il a été trouvé un portefeuille  
contenant une certaine somme, par  
Mme Chassaing-Décos, qui s'est em-  
pressée de le remettre à l'appareil  
municipal.

Ce portefeuille appartenait à une  
dame des environs, qui a été très  
heureuse de rentrer en sa possession.

**Bal de bienfaisance.** — A la suite  
d'un bal organisé par la jeunesse de  
Souillac, au profit des tuberculeux  
du département, il vient d'être versé  
la somme de 150 francs à la Ligue  
d'hygiène et de défense contre la tu-  
berculose.

Nous adressons nos sincères félici-  
tations aux organisateurs.  
**Foire de mai.** — Cours pratiqués :  
Bœufs, 200 à 220 fr. les 50 kilos ;  
moutons, 100 à 120 fr. pièce ; che-  
vreux, beaucoup de vendeurs et  
d'acheteurs, 2 fr. à 2 fr. 50 le demi-  
kilo.  
Poules et poulets, 4 fr. 50 à 5 fr. le  
demi-kilo.  
Lapins domestiques, 2 fr. à 3 fr. 50  
le demi-kilo.  
Bottes d'asperges, 3 fr. à 3 fr. 50,  
suivant grosseur.  
Œufs, 3 fr. à 3 fr. 50 la douzaine.

**Concours**  
**Nécrologie.** — Lundi dernier ont eu  
lieu les obsèques de M. Jean Claret,  
ancien maire de la commune.  
M. Claret s'est éteint après une  
longue et cruelle maladie. Tout le  
monde connaissait son bon cœur,  
son dévouement ; aussi pendant plus  
de 20 ans il avait dirigé la commune  
au plus grand bien de tous.

C'est au milieu de l'affluence géné-  
rale que se sont faites les obsèques.  
Au cimetière M. Vilard, maire de St-  
Cirq-Bel-Abre, a retracé la digne vie  
du disparu.  
Nous adressons à la famille nos  
bien sincères condoléances.  
P. T. T. — C'est avec plaisir que  
nous avons appris le brillant succès  
de notre jeune compatriote Mlle Alida  
Course, aidé au bureau de poste, au  
dernier concours des P. T. T.  
Reçue avec le n° 194 sur 2000 can-  
didates, c'est dans les meilleurs n°s  
qu'elle se classe et nous ne pouvons  
que lui adresser nos félicitations les  
meilleures.

# DÉPÊCHES

Paris, 12 h.  
**EN ALLEMAGNE**

**La réunion du Reichstag**  
Le Reichstag se réunira le 27 mai.  
Dès sa première séance, il éli-  
ra son président.

**Vers une coalition du Centre**  
On envisage la possibilité, pour  
les partis du Centre, de constituer  
une communauté partielle tout en  
maintenant leur autonomie respec-  
tive.

Cette alliance prendrait le nom  
du Bloc du Centre.  
C'est dans son sein que devrait  
être pris le président.

**Les grèves minières de la Ruhr**  
**Une médiation**  
On mande de Dortmund que le  
commissaire du Reich, Mehlich va  
entreprendre une action médiatrice  
dans le conflit minier de la Ruhr.

**AUX ÉTATS-UNIS**  
**La question des démobilisés**  
De Washington, on mande que le  
président Coolidge opposerait un  
veto au projet de loi accordant des  
primes aux militaires démobilisés.

**DANS L'IRAK**  
**Une milice indigène en révolte**  
Une dépêche officielle de Londres  
annonce que des désordres se sont  
produits à Kirkuk, dans l'Irak.  
Un détachement de la milice indigène  
ayant eu une altercation avec  
des commerçants de la ville, elle re-  
fusa d'obéir à ses officiers et en vit  
aux mains avec les habitants.

Six miliciens et une centaine  
d'habitants de la localité auraient  
été tués.  
L'ordre est maintenant rétabli.

**Conversations franco-britanniques**  
M. Poincaré se rendra à Londres le 20 mai  
L'ambassadeur d'Angleterre, lord  
Crewe, s'est rendu vendredi après-  
midi au quai d'Orsay, où il a fait sa-  
voir au directeur des affaires politi-  
ques et commerciales, que M. Mac  
Donald serait très heureux d'avoir  
une entrevue très prochaine, avec  
M. Poincaré.

Le président du conseil, qui se  
trouve à Sampigny, a été aussitôt  
prévenu.  
Il a fait répondre à M. Mac Do-  
nald qu'il se ferait un plaisir d'aller  
en Angleterre et qu'il serait aux  
Chequers dans la soirée du 20 mai  
prochain.

La visite se prolongera jusqu'au 25 mai  
Le correspondant parisien d'un  
journal anglais a télégraphié à Lon-  
dres que la visite que M. Poincaré  
doit faire à Londres le 20 mai se  
prolongera jusqu'au dimanche 25.

**AVIS DE DÉCÈS**  
Madame ALPHAIZE et ses enfants ;  
les familles PÉRIÉ, MASSEDES, AUS-  
SEL, PÉRIÉ, VILLES et tous les autres  
parents et amis ont la douleur de vous  
faire part de la perte cruelle qu'ils vien-  
nent d'éprouver en la personne de  
**M. Marius ALPHAIZE**  
Ancien chef de gare de Poissy  
décédé à Cahors à l'âge de 62 ans, et vous  
prient de vouloir bien assister aux obsè-  
ques qui auront lieu le dimanche matin  
11 mai, à 8 heures 3/4.  
Réunion à l'Hôpital.

**AVIS**  
Monsieur BLANC Eugène-François,  
armurier, domicilié à Cahors, 88, bou-  
levard Gambetta, ne paiera pas les dettes  
qui pourraient être contractées par la dame  
Simone VALDIGUË, son épouse, qui a  
quitté le domicile conjugal.

**MAISON de PARIS**  
**AUX 100.000 PALETOTS**  
Rue Maréchal-Joffre — Cahors  
Demande un **APPRENTI**  
De 13 à 15 ans, présenté par ses parents  
Payé de suite

**A VENDRE**  
**Une anesse avec harnais**  
et charretton suspendu  
S'adresser : M. BARTHÈS, 5, place  
du Marché, CAHORS.

**LA PHOSPHORE GARNAL**  
Médication iodotannique phosphatée  
Remplace l'Huile de Foie de Morue  
Prix de Flacon : 40 francs  
UN SEUL MODÈLE DE FLACON  
GRANDEUR UNIQUE  
En vente dans toutes les Pharmacies  
Regis. Com. Cahors, N° 32

**Un véritable progrès**  
est celui qui consiste à faire soi-même  
pour 2 fr. 75 un litre d'excellent vin for-  
tifiant avec la Quintonine. La Quintonine  
est un extrait concentré nouveau qui toni-  
fique le sang, les nerfs et guérit la faible-  
sse, l'anémie et la neurasthénie. Le flacon,  
dose pour faire un litre de vin fortifiant,  
3 fr.  
Pharmacie Orliac à Cahors.

**Eczémas :: Dartres**  
Ulcères varicelleux, Démangeaisons  
Croubles laiteuses, Maladies de la Peau  
et AFFECTIONS du SANG  
Soulagement immédiat et guérison par le  
**DÉPURATIF LATAPIE**  
Ph<sup>ie</sup> RAYNAL, Cordes (TARN)  
Envoi 1<sup>er</sup> Sirop Pomme contre mandat 15 fr. 75  
Dépôt : Pharmacie ARTIGUE, CAHORS

**EN ACHETANT DIRECTE-  
MENT CHEZ LE FABRICANT...**  
il est évident que vous profiterez de  
nombreux avantages... Pour cela  
faire, adressez-vous à la CORDON-  
NERIE GÉNÉRALE, Rue du Maréchal-  
Foch, N° 10.  
Vous y trouverez un grand assorti-  
ment de Chaussures à des prix  
réellement avantageux.

**Distillerie J. BELFORT et C<sup>o</sup>, CAHORS**  
Fabrique de Sirops et liqueurs de choix  
**Orangeade, Citronnade**  
Concessionnaires de l'Anis G. Berger  
Aperitif de grande Marque  
**LA FRANCISCAINE**  
Grande liqueur digestive

**J. Alayrac**  
Correspondant  
des magasins « Au Bon Marché » de Paris  
(Maison A. Boucicaut)  
Se tient à la disposition des Clients pour  
tous les renseignements, demandes de  
catalogues ou d'échantillons, comman-  
des, etc.  
MARDI - JEUDI - SAMEDI  
de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h.  
10, rue Brive, CAHORS

**Pour ACHETER en Toute Confiance**  
**CIERGES** pour 1<sup>re</sup> Communion. Cierges  
pour Sépultures et Dévotions.  
**CIERGES** Liturgiques et Cire, Bougies  
en Cire pour Souches.  
**BOUGIES** en Stéarine pure saponification.  
Articles d'ILLUMINATION divers pour  
fêtes publiques. Bannières Jeanne d'Arc.  
S'ADRESSER A LA

**Fabrique P. FÉNELON**  
Ancienne Maison SÉQUELA, fondée en 1743  
et Maison MAZELIÉ réunies  
3, Rue Nationale, 3 (En face la Halle)  
+ CAHORS +  
Fournisseur  
des principaux Etablissements religieux  
Reprise ou refonte de débris de Cierges

**La Coopérative Militaire**  
prie ses CLIENTS de conserver les  
tickets d'achats du 11 au 19 Mai qui  
donneront droit à une ristourne en mar-  
chandises suivant l'importance de leurs  
achats.  
« On vend à tout le monde. L'entrée des  
Magasins est absolument libre.

**Epicerie - Mercerie - Tabacs**  
Maison NOYER, Eg Cabessut, CAHORS  
**L. GABIN, successeur**  
**PRODUITS DE CHOIX RECONNUS**  
Les mêmes prix  
que dans les principales épiceries de la ville  
**Articles de Pêche à la Ligne**  
Tout ce qui se fait de mieux  
**Pêcheries rendez-vous compte**  
VENTE PERMANENTE D'ASTIGOTS  
au BUREAU DE TABAC de Cabessut

**LA MAISON HENRAS**  
4, place du Théâtre  
(Ancienne Gendarmerie)  
**Achetez les Plumets**  
A DES PRIX TRÈS ÉLEVÉS

**ENGRAIS RHIZOME**  
pour tabac  
Seul Dépôt pour la Région  
**Maison BERTY**  
Rue CLÉMENT-MAROT — CAHORS

## Bibliographie

### Vient de paraître :

A. DAUTEL

Officier de Légion d'Honneur - Croix de Guerre  
Fondateur et Président Général de  
l'UNION NATIONALE DES RETRAITÉS MILITAIRES  
Directeur de la VOIX DU RETRAITÉ

### LOI

portant Réforme du Régime

Pensions Civiles et Militaires  
14 avril 1924

Lois, Décrets, Arrêtés, Circulaires divers  
Concernant les pensions restant en vigueur  
Tableau des Traitements, Soldes et Salaires  
base des Pensions

Buts des Retraités et futurs Retraités

(2<sup>e</sup> édition) PRIX : 3 francs

Édité par la « Voix du Retraité »  
(4, impasse d'Amsterdam, Paris 8<sup>e</sup>)

Organe des intérêts matériels et moraux  
des retraités et futurs retraités paraît les  
5 et les 20 de chaque mois : Abonn. annuel  
8 fr. — Compte Chèques postal 29888 — Paris  
— La Voix du Retraité.

### LES ANNALES

Dans les *Annales* de cette semaine, le comte Primoli évoque de curieux souvenirs sur la Duse; Camille Flammarion nous conduit dans la planète Mars; Mark Twain, le célèbre humoriste, nous initie aux Joies d'un Candidat; André Lang, trace un piquant portrait de Jacques Natanson; Henri de Régnier, Pierre Benoit, Abel Bonnard, Maeterlinck y publient de fort belles pages. A ce numéro qui se trouve par tout (0 fr. 75) est joint un supplément musical où figurent des œuvres de Henri Rabaud et de Smetana, le compositeur Tchécoslovaque dont on fête le centenaire.

### Abonnez-vous à

#### LA REVUE HEBDOMADAIRE

qui publie dans son numéro du 10 mai 1924 les sensationnelles interviews de MM. Georges Mandel et Charles Maurras, en réponse à l'enquête parlementaire sur « Les Elections prochaines et la situation de la France », par J. Kessel et G. Suarez.

France : Un an, 60 fr.; six mois, 34 fr.; trois mois, 18 fr. — Etranger : Un an, 75 fr.; six mois, 40 fr.; trois mois, 22 fr.  
Plon, 8, rue Garancière, Paris. Le numéro : 2 francs.

### LA NATURE

N° 2614 (10 mai 1924)

Le numéro de cette semaine est des plus variés. Il débute par la présentation du film sensationnel obtenu par les D<sup>rs</sup> Comandon et Lomon de la cinématographie radiographique du cœur de l'homme en fonctionnement. On verra les difficultés que ces auteurs ont dû vaincre pour réaliser une telle expérience, riche de promesses puisqu'elle a permis pour la première fois de voir le cœur battre dans le corps vivant et intact.

Les usines gâchent le plus souvent 20 à 30 pour 100 du charbon qu'elles consomment. Elles pourraient largement économiser ce combustible en suivant les conseils que donne M. Pierre Appel au sujet de la surveillance de la marche des foyers.

M. Doublet, astronome à l'Observatoire de Bordeaux, continue la série de ses causeries sur la science en famille en traitant aujourd'hui de l'observation des étoiles filantes et des bolides.

Puis c'est un court article sur l'art de faire brûler du sucre, expérience très simple qui soulève les problèmes les plus difficiles de la catalyse.

Enfin, vient un long article, fort documenté et illustré, sur les méthodes les plus récentes de levés des plans : la stéréophotographie qui simplifie et précise beaucoup le travail du topographe.

Dans le Supplément du même numéro de *La Nature*, signalons quelques bonnes études sur la fermentation et la pasteurisation des vins, pour quoi on meurt la nuit, l'explosion d'Oppau, les races de l'Indochine, des appareils nouveaux, etc.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie. 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

### LA FEMME ET L'ENFANT

Lire dans le N° 134 de la *Femme et l'Enfant* qui vient de paraître :

Efficacité du vote familial. J.-L. Breton, ancien ministre. — Un fait : Analole France et la Famille, Paul Coquemard. — Conseils à 20.000 Français et Françaises à l'occasion des élections législatives, « La Femme et l'Enfant ». — La natalité et la mortalité en France depuis 117 ans, A. Calmette. — Le Foyer des Familles nombreuses de Seine et Seine-et-Oise, Victor Hautefeuille. — La Vie intellectuelle et morale : Le Billet de l'Oncle; le Théâtre; le Cinéma; les Livres. — Variétés: Femmes sahariennes, Claudef-Marius Robert; Les Eglises de Paris (suite), Irénée Le Doré. — Carnet de Quinzaine, G.-G. Rose-Goudin. — Petits Travaux, grandes Economies ou l'Art de se passer des Autres, Maître Jacques. — La Corbeille à Ouvrage, Mireille. — Un peu de Médecine, beaucoup d'Hygiène, D<sup>r</sup> P.-M. Weil. — Le bel avenir de nos enfants, Marc Sue. — La page de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, Thérèse Cazevit. — Natalité et domesticité, Docteur Foveau de Courmelles. — Le Coin des Mamans : Puériculture; Education, M. Comollet-Sue. — La Mode pour les Petits et pour les Grands, Ariane. — Economie ménagère et domestique : Nos Interviews culinaires; Cours d'Enseignement ménager; l'Infirmière à la Maison; à la Ferme et au Jardin; Petites Notes de Savoir-Vivre. — La Vie financière, Léon Vigneault. — Feuilleton: Cœur pensif ne sait où il va, Paul Bourget.

Abonnements : 24 francs par an, donnant droit à UNE assurance gratuite de 5.000 francs contre les accidents.

Adresser les abonnements, 29, rue de Tournon, Paris (VI<sup>e</sup>).

Envoi de spécimen gratuit sur demande.

### REVUE DE L'ENFANCE

Sommaire du n° de mai 1924

#### Editorial :

Compte-rendu moral de l'année 1923.

#### Pages Médicales :

Le Rachitisme, conférence faite par le professeur A. Broca.

#### Pages de la Vie Scolaire :

Le Cours d'hygiène interprété par les enfants.

La classe en plein air du Bois de Vincennes, par Mme David Weill.

#### Pages Sportives :

Un Neurasthénique qui devient professeur d'énergie, par le docteur Didier.

#### Pages de la Famille :

Les Doigts gelés, par Mlle Clément, institutrice maternelle, assistante scolaire.

La Journée de la mère, par S. Carr.

#### Parmi Livres et Revues :

« Rue du chien qui pêche », par Geneviève Duhamel.

#### Documents et Nouvelles :

Le rôle des Infirmières-visiteuses en France.

Statistique de la Maternité de Paris.

Le goût de la propreté élève l'homme.

Pour les Enfants malades. Ceux qui protègent la femme et l'enfant.

L'allaitement au sein favorise la croissance des bébés.

Du bon travail social.

Trente ans de prophylaxie anti-tuberculeuse dans une station climatique, par M. Lalesque.

Une bonne idée.

N'oubliez pas que.

#### Œuvre générale de l'Enfance :

Notre propagande pendant la période électorale.

Secours immédiat.

Entraide.

Pour les enfants malades, par Mme le D<sup>r</sup> Houdré.

Communication.

Nos lecteurs parlent... et nous répondons.

#### La Bourse

Clairement Expliquée

Ouvrage méthodique et pratique, guide sûr et loyal, englobant sous une forme substantielle et attrayante tous les éléments d'une solide ins-

truction financière pour placer, gérer et faire fructifier son argent, pour conserver et défendre ses économies, par J. E. FAVRE : nouvelle édition revue et augmentée d'un chapitre sur les taxes et impôts actuellement en vigueur et frappant les lots, titres, rentes, coupons dividendes, opérations de bourse, transferts et transmissions, etc., et suivie d'un PRÉCIS DE DROIT FINANCIER, résumé de conseils pratiques dont l'observation évitera au capitaliste de tomber dans les pièges grossiers des faiseurs, ou aidera les victimes des courtiers marrons à sortir des traquenards où elles sont tombées, complété par 4 formules de pouvoirs d'usage courant; en résumé véritable encyclopédie financière divisée en 34 chapitres où sont développées toutes les questions de bourse, de banque, de finance, de fiscalité, de droit, de jurisprudence, de calculs, annuités, intérêts, escomptes, taxa, échelles de primes, change etc....

Fort volume in-8° broché, près de 400 pages compactes, formant 14x21, prix 10 fr., franco 11 fr., à l'étranger franco 11 fr. 50; le même relié 13 fr. 50, franco 14 fr. 50, à l'étranger 15 fr.

En vente à la Bibliothèque Financière, 24, Rue Feydeau, Paris, 2<sup>e</sup>.

### Chemin de fer de Paris à Orléans

Facilités de circulation accordées aux ouvriers agricoles

Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3<sup>e</sup> classe du Tarif général est accordée toute l'année et sous réserve d'un parcours simple de 75 kilomètres au minimum, ou taxé sur cette distance, aux ouvriers agricoles se rendant à une gare quelconque du réseau d'Orléans des sections de :

Juvisy à Orléans; Brétigny à Tours; Auneau à Etampes; Etampes à Bellegarde-Quiers; Orléans à Malesherbes; Orléans à Montargis; Orléans à Gien; Orléans à Tours; Orléans à Argenton; Tours à Salncatze; Tours à Châteauroux; Tours à Port-de-Piles; Port-de-Piles à Argenton; Châteauroux et Argenton à La Châtre.

Les ouvriers paieront place entière à l'aller, mais lors de leur voyage de retour, qui devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de trois mois, ils seront transportés gratuitement sur présentation d'un certificat délivré par les gares et visé par le Maire de leur commune d'origine et par le Maire de la commune où ils auront été employés, constatant qu'ils sont ouvriers agricoles; la demande de réduction devra être faite à la gare de départ 5 jours au moins à l'avance.

Société des Transports en Commun de la Région Parisienne demande : Receveurs (lib. Sce Milit. âgés moins 40 ans). Ecrire pour renseignements : 118, rue du Mont-Cenis, PARIS (18<sup>e</sup>).

### 50 CAMIONS

2 à 5 tonnes, bennes basculant bandages toutes marques à prix réduits.

Montage à la presse — Roulements à galets 100 tonnes de pièces détachées pour tous camions U. S. A., Packard, Tiker, F. W. D., Nash, Mack, A. S., Pierce, Garford, White, G. M. C., etc... RAGOT, 282, rue d'Ornano, BORDEAUX.

### Hôtel des Ventes

4, rue Blanqui, à CAHORS

Actuellement à l'Hôtel des Ventes et d'occasion, grand choix d'armoires à glace, une porte, tables de salle à manger et tables de nuit, un beau salon Louis XV, sept pièces, choix de glaces, buffets de cuisine, chaise prie-Dieu, tables à jeu, lit fer avec sommier métallique, commodes acajou marbre, armoires lingères, secrétaires, etc....

On achète et on prend en dépôt pour la vente.

On peut visiter tous les jours.

R. C. Cahors, n° 2258.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : M. DAROLLE.

## LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical

Le D<sup>r</sup> ORTEL

Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Regis. Com. Cahors, N° 32

Prix du flacon : 10 francs. — Grandeur unique.

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

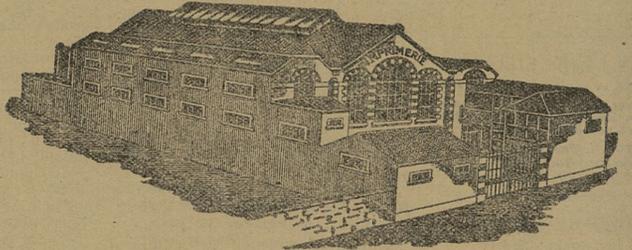
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



Feuilleton du « Journal du Lot » 4

FLORENCE L. BARCLAY

## LE ROSAIRE

Roman traduit de l'anglais

PAR

E. DE SAINT-SEGOND

III

### LA « SURPRISE »

— Ne parlez pas du télégramme, conseilla Jane, cela lui déplairait qu'on fût informé qu'il y en a un. Ce serait dommage de déflorer le plaisir que lui causera la venue d'une dépêche par un chateau pareille, alors qu'il semblait ne rien devoir arriver d'inattendu.

Tous regardèrent venir la duchesse, déambulant à travers la pelouse : cette silhouette baroque était celle de la maîtresse du lieu où ils passaient des jours charmants ; c'était sa volonté qui les avait appelés là, ce qui ne les avait nullement empêchés, tout en savourant le thé et les fraises qu'elle leur offrait, de discuter librement sur ses ridicules. Les hommes se levèrent à son approche, mais non pas aussi spontanément qu'ils l'avaient fait pour sa nièce.

La duchesse portait un panier rempli à débordement de roses exquis. Chaque fleur était parfaite et avait été cueillie précisément au moment de son épanouissement.

IV

### JANE SE PROPOSE

D'un geste brusque la duchesse posa son panier juste au milieu de la table aux fraises.

— Voilà, bonnes gens ! fit-elle un peu essoufflée. Servez-vous, et que je vous voie tous ce soir avec des roses. Nous appellerons le concert la « fête des roses ». Non, merci, Ronnie, ce thé infuse depuis une demi-heure au moins, et vous devriez m'aimer assez pour ne pas m'en offrir. De plus, je ne prends pas de thé. Je bois un whisky et soda quand je me réveille de ma sieste, et cela me soutient jusqu'au dîner. — Oh ! oui, ma chère Mary, je sais que je suis venue à votre intéressante réunion, et que j'ai signé cet excellent manifeste pour encourager les autres... Mais en sortant de chez vous, j'ai été tout droit chez mon docteur, et il m'a donné un certificat portant qu'il est indispensable que je prenne quelque chose quand j'en sens le besoin, et ce besoin, je l'éprouve invariablement après ma sieste... Vraiment, Dal, il n'est pas permis, excepté sur le théâtre, d'avoir l'air aussi pittoresque que vous, avec vos flanelles blanches, votre chemise mauve et votre cravate violet foncé ! Si j'étais, votre grand-mère, je vous enverrais changer de costume. Si vous tournez la tête de vieilles douairières comme moi, à quels dangers sont exposées ces poulettes !

— Silence, Tommy ; c'est un très

vain mot que vous venez de dire là, ne soyez pas jaloux de Dal, je vous admire encore davantage. — Dal, voulez-vous peindre mon perroquet couleur de flamme ?

Le jeune artiste dont les portraits à « l'Academy » de l'année avaient produit une sensation dans le monde artistique, et dont la chemise mauve venait d'être critiquée, se renversa dans son fauteuil d'osier, les mains croisées derrière la nuque, et ses yeux bruns exprimant l'amusement.

— Non, chère duchesse, dit-il, je sollicite respectueusement la permission de refuser la commande ; il faudrait un Landseer pour faire justice à Tommy. D'autre part, avouez qu'il serait dévalorisant, pour un bon jeune homme bien élevé comme moi, de passer de longues heures dans la société de Tommy, à écouter les réflexions que la charmante bête ne manquerait pas de risquer. Je vais vous dire ce que je ferai : je vous peindrai, vous, chère duchesse, mais à aucun prix avec ce chapeau ; depuis ma plus tendre enfance, la vue d'un chapeau de paille attaché sous le menton par des brides noires me rend malade. Si j'écoutais mon instinct naturel, j'irais enfouir mon visage sur les genoux de miss Champion, et je hurlerais en donnant des coups de pied jusqu'à ce que vous l'ayez enlevé. Je vous peindrai dans la robe noire que vous aviez hier soir, avec le col Médicis, et le joli arrangement de dentelles et de diamants dans

vos cheveux. Dans la main vous tiendrez un vieux miroir monté en argent.

L'artiste, tout en décrivant le tableau d'une voix musicale, avait à demi fermé les yeux, et tous s'étaient tus pour l'écouter. Quand Garth Dalmain esquissait en paroles ses tableaux, on les voyait. Et l'année suivante, en entrant à l'Academy on à la Nouvelle Galerie, on les reconnaissait !

— Dans votre main gauche vous tiendrez un miroir, mais vous n'y regarderez pas, parce que, chère duchesse, vous ne regardez jamais dans un miroir ; même quand vous mettez ce chapeau et nouez ces rubans (miss Champion, je vous en prie, tenez-moi la main), vous ne consultez pas le miroir ; vous le tiendrez dans votre main gauche, le coude appuyé sur une table d'ébène incrustée de nacre.

Dans le miroir je peindrai le reflet, minutieux et parfait dans tous les détails, de votre perroquet sur son perchoir. Nous appellerons le tableau *Méditation*, parce qu'il faut toujours donner une sottise étiquette aux tableaux, mais quand le portrait ira à la postérité comme une œuvre d'art fameuse, il figurera dans le catalogue d'un musée, sous le titre : *la Duchesse, le miroir et le perroquet*.

— Bravo ! cria la duchesse, en chantée. Vous le peindrez, Dal, vous l'enverrez à l'Academy l'année prochaine, et nous irons l'y voir. Tiens ! voici Simmons avec quelque chose sur

un plateau... Qu'est-ce à dire ? Grand Dieu ! Un télégramme ! Quelle catastrophe a pu se produire ? Devinez ! J'espère que ce n'est pas simplement quelque imbécile qui a manqué le train !

Au milieu d'un silence impressionnant la duchesse ouvrit sa dépêche ; très évidemment le choc fut immédiat ; le teint toujours coloré de Sa Grâce passa à l'écarlate, et l'indignation parut la priver momentanément de la parole. Jane se leva avec calme et penchée sur l'épaule de sa tante prit connaissance du long message ; après quoi elle retourna s'asseoir.

— Créature ! cria enfin la duchesse ; oh ! créature ! voilà ce qu'on gagne à les traiter en amis. Et j'avais en réserve pour elle un délicieux rang de perles, d'une valeur très supérieure à ce qu'on lui offre pour une romance. Et me manquer ainsi à la dernière minute ! Oh ! créature !... Espèce !...

— Chère tante, dit Jane, si cette pauvre madame Velma a été prise soudain de laryngite, elle ne pourrait chanter une note, même si la reine le lui commandait. Sa dépêche exprime les plus sincères regrets.

— Ne me contredisez pas, Jane, cria la duchesse avec humeur, et ne mêlez pas la reine à une histoire où elle n'a que faire. Je déteste qu'on soit illogique. Pourquoi a-t-elle cette maladie — comment appelez-vous ça ? — quand elle devait venir chanter chez moi ? Dans ma jeunesse on ne

connaissait pas ces machines-là ; ce sont de nouvelles inventions, comme l'appendicite, pour charcuter les gens. De mon temps on appelait cela avoir la colique, et l'on vous donnait de la thubarbe.

Myra Ingleby suffoquait de rire derrière le chapeau de jardin avec lequel elle se cachait le visage, et Garth Dalmain murmura à l'oreille de Jane :

— Je déteste qu'on soit illogique. Mais Jane fit de la tête un signe négatif, et refusa de sourire.

— Tommy veut une grosseille ! cria le perroquet.

— Au nom du ciel qu'on lui en donne une ! commanda la duchesse. — Mais ma tante, il n'y a pas de grosseilles, dit Jane.

— Ne discutez pas, cria la duchesse, furieuse ; quand il dit grosseille, il veut dire quelque chose de rouge, comme vous le savez très bien.

Une demi-douzaine de personnes s'empressèrent de servir Tommy ; Jane feignit d'ignorer les signes que lui faisait Garth Dalmain.

— Pas de réponse, Simmons, dit la duchesse. Maintenant la question est de savoir ce qu'on va faire. La moitié du comté va arriver sur mon invitation pour entendre Velma ; et Velma est à Londres, prétendant avoir l'appendicite... non, je veux dire l'autre machine. Que le diable emporte cette femme ! comme dirait ce spirituel oiseau.

— Tais ton bec, glapit Tommy. (A suivre)